



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 7 mars 2019

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – A. FEZZA – D. COMBIER – G. SEVE – C. PERROT –

Excusé : Z. BENSLIMANE

Visite de David BASSET de l'AS Limas – J.J. Giraud – T. Rossier – L. Jacquet de FC Lamure Poule.

COURRIER :

DENICE : participation de l'équipe U11.1 à la pratique limitrophe des 18 et 25 mai

LIMAS : non participation à la pratique limitrophe U11

O. BELLEROUCHE : validation équipe féminine U9 (nommée U9.3F)

FC LAMURE POULE : modification de lieu rencontre U13 du 4 mai

ST FORGEUX : Modification d'horaire du plateau U11 E204 du 16 mars. Clubs concernés avertis par mail.

CHAMBOST ST JUST : forfait contre Gleizé 2 en coupe des Vignerons

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : U13.2 du 9 mars

LIMAS : journée nationale des débutants du 25 mai. Le site Jean Thévenet est retenu pour ce rassemblement. Remerciements.

JOURNEE DU 16 MARS : les équipes féminines U7, U9 et U11 ne sont pas convoquées sur les sites en raison du Challenge Passion n°2.

Equipes féminines U7 : Belleville St Jean d'Ardières 4 – MDA 6

Equipes féminines U9 : Chazay FC5 – Ent. Odenas Charentay St Lager 6 – FCVB5 – MDA 7 - O. BELLEROUCHE 3

Equipes féminines U11 : FCVB 5 et 6 – Pontcharra StLoup 4 – MDA 7.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Pensez à mettre à jour les licences de vos joueurs si nécessaire et à actualiser les feuilles d'effectifs. Des contrôles de licences auront lieu sur les terrains.

-Les licences dématérialisées:

Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U7. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

JOURNEE DU 23 MARS :

FESTI ANIMATIONS A TARARE : 24 équipes

FC Tarare 1, 2 – Bully 1, 2 – St Forgeux 1, 2, 3 – USF Tarare 1, 2 – Pontcharra St Loup 1, 2, 3 – DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5 – Chazay FC 1, 2, 3, 4, 5 – FC Lamure Poule 1 – Denicé 1, 2

FESTIFOOT A BELLEROUCHE : 12 équipes

O. Bellerouche 1, 2 – MDA 1, 2, 3, 4, 5, 6F – Limas 1, 2, 3 – OSB 1

FESTIFOOT A ST GEORGES DE RENEINS : 15 équipes

FC Reneins Vauxonne 1, 2, 3, 4, 5, 6 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2, 3 – FCVB 1, 2, 3, 4 – RC Béligny 1, 2



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

FESTIFOOT A CORCELLES : 14 équipes

Corcelles 1 – Liergues 1, 2, 3, 4 – Gleizé 1, 2, 3 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4F, 5, 6

FESTIFOOT A CHAMBOST ALLIERES : 13 équipes

Chambost St Just 1 – Amplepuis 1, 2, 3 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3 – Beaujolais Football 1, 2, 3, 4 – St Igny de Vers 1, 2.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Pensez à mettre à jour les licences de vos joueurs si nécessaire et à actualiser les feuilles d'effectifs.

Tous les dirigeants devront être en possession du listing à jour de tous leurs joueurs U7 et U9.

Les feuilles d'effectifs devront être actualisées et remises le jour des rencontres au responsable du club organisateur. Tout club qui n'aura pas cette feuille d'effectif sera amendé.

JOURNEE DU 16 MARS

A DENICE : Denicé 1 et 2 – FC Reneins Vauxonne 1 et 2 – FC Lamure Poule 1 et 2 – OSB 3 et 4

A CHAMBOST ALLIERES : Chambost St Just 1 – Corcelles 1 – Denicé 3 – FC Lamure Poule 3 – FC Reneins Vauxonne 5 et 6 – Gleizé 3 – Liergues 5

A ANSE : MDA 1 et 2 – FCVB 1 et 2 – Sud Azergues Foot 1 et 2 – Amplepuis 1 et 2

A CHAZAY : Chazay FC 3 et 4 – Bully 1 et 2 – Terres Dorées 1 – Limas 1 et 2 – DomTac FC 5

A VALSONNE : Valsonne 1 et 2 – Amplepuis 3 et 4 – St Forgeux 1 et 2 – Sud Azergues Foot 5 – USF Tarare 1

A LA TOUR DE SALVAGNY : DomTac FC 3 et 4 – Limas 3 et 4 – Liergues 3 et 4 – Sud Azergues Foot 3 et 4

A BELIGNY : RC Béligny 1 et 2 – Belleville St Jean d'Ardières 3 et 4 – MDA 3 et 4 – Propières 1 et 2

A ST GEORGES DE RENEINS : FC Reneins Vauxonne 3 et 4 – Pontcharra St Loup 3 et 4 – MDA 5 et 6 – Ent. Odenas Charentay St Lager 5 – Beaujolais Football 5

A BELLEROCHE : O. Belleroche 1 et 2 – Belleville St Jean d'Ardières 1 et 2 – DomTac FC 1 et 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 et 2

A LIERGUES : Liergues 1 et 2 – FCVB 3 et 4 – Beaujolais Football 1 et 2 – Chazay FC 1 et 2

A TARARE : FC Tarare 1 et 2 – OSB 1 et 2 – Pontcharra St Loup 1 et 2

A BELLEVILLE : Belleville St Jean d'Ardières 5 et 6 – Beaujolais Football 3 et 4 – Gleizé 1 et 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3 et 4.

JOURNEE DU 30 MARS : sites retenus : GLEIZE – LE BOIS D'OINGT – LIMAS – BULLY – PROPIERES – LUCENAY – CORCELLES – CHARENTAY – CHATILLON – ANSE – BELLEVILLE – PONTCHARRA. Merci de nous prévenir si vous ne pouvez pas organiser le festifoot.

Rappel concernant la pratique U9:

-La relance protégée du gardien de but:

Le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m.

Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées:

Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

➔ COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Quelques recommandations pour le bon déroulement des plateaux :

Les équipes doivent arriver à l'heure sur les sites

La feuille de plateau doit être remplie avant les rencontres

Respecter les règles du jeu – Arbitrage par un responsable d'équipe

En fin de rencontre : compléter la feuille de plateau (résultats) + signature de l'éducateur. Le club organisateur doit l'envoyer dans les 48 heures au siège du Groupement Beaujolais : Impasse Revin 69400 Villefranche sur Saône.

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE :

Journée du 16 mars :

Le plateau E204 à St Forgeux se déroulera à 10 heures au lieu de 14 heures. Equipes concernées : FC Reneins Vauxonne 3 – Denicé 3 – St Forgeux 2

Le plateau A201 se jouera à 14 heures à La Tour de Salvagny au lieu de Dommartin. Equipes concernées : DomTac FC 1 – Liergues 1 – Chazay FC 1

Plateau B202 à La Tour de Salvagny : exempt remplace Amplepuis 2

Plateau A204 à Amplepuis : Amplepuis 2 remplace exempt

Le plateau C204 prévu à Liergues à 10 heures aura lieu à LIMAS à 10 heures : équipes concernées : Limas 1 – Belleville St Jean d'Ardières 3 – Liergues 2 – Beaujolais Football 4

Journée du 23 mars :

Plateau C302 se jouera à 10 heures à Gleizé : équipes concernées : Gleizé 2 – Limas 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Chazay FC 2.

DES REGROUPEMENTS DE PLATEAUX ONT ETE EFFECTUES en prendre note

Journée du 16 mars :

Plateau B204 à Châtillon d'Azergues : RC Béligny 2 remplace exempt

RC Béligny 3 : voir plateau D204 à St Igny de Vers

FC Lamure Poule 2 : voir plateau C201 à Tarare

Beaujolais Football 4 : voir plateau C204 à Liergues

O.S. Beaujolais 2 : voir plateau D201 à Saint Loup

Journée du 6 avril :

Groupe A

FC Villefranche 1 : voir plateau B502 à Charentay

Ent. Denicé/Arnas 1 : voir plateau B502 à Charentay

Groupe C

Gleizé 2 : voir plateau D502 à St Igny de Vers

FC Pontcharra St Loup 2 : voir plateau D504 à Liergues

Groupe D

FC Pontcharra StLoup 3 : voir plateau E502 à Saint Loup.

RAPPEL : ORGANISATION PRATIQUE LIMITROPHE. Peu de clubs ont répondu à ce jour, veuillez nous faire savoir si vous participez ou non à cette pratique. Merci.

« Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 29/03/19.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 18/05/19 et 25/05/19 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau

OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

Retour pratique limitrophe :

Équipes participantes : DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5 – Pontcharra St Loup 1, 2 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4. Denicé 1.

Non participantes : équipes de Limas.



COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT :

LIEU DES RENCONTRES :

Les équipes de PONTCHARRA ST LOUP : prendre note dans modification horaire et lieu des rencontres

Les équipes de SUD AZERGUES FOOT jouent à 14 h à Chessy

Les équipes d'AMPLEPUIIS jouent au stade Balmon

Les équipes de LIERGUES jouent à 10 heures stade de l'Eclair

ENT. HAUTE AZERGUES 1 joue à Lamure

ENT. HAUTE AZERGUES 2 joue à Chambost

DOMTAC FC 4 - 5 – 6F jouent à 14 heures à Dommartin

ENT. HAUT BEAUJOLAIS joue à 14 heures à Ouroux

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : équipe 5 en poule H joue à 10 HEURES à domicile stade Rosselli

Les équipes de MDA jouent à Anse à 14 heures

A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS ET EDUCATEURS : suite à l'inversion de résultats sur les feuilles de match au cours de la première phase, veuillez vérifier avec attention les scores inscrits sur la feuille en fin de rencontre (document officiel).

Rappel : l'original des feuilles de match doit parvenir au Groupement dans les 48 heures suivant la rencontre (les feuilles envoyées par mail ne sont pas prises en compte).

MODIFICATION CALENDRIER POULE H :

Belleville St Jean d'Ardières 5 remplace exempt dès ce 9 février. Cette équipe joue à domicile à 10 HEURES stade Rosselli.

PROGRAMMATION DES RENCONTRES ENTRE EXEMPTS (poule CD et FG)

Aller le 2 février – Retour le 6 avril

ST FORGEUX – ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS

MDA 4 – LIERGUES 3

Aller le 9 février – Retour le 4 mai

DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 1

FC RENEINS VAUXONNE 3 – SUD AZERGUES FOOT 3 match aller à reprogrammer

Aller le 9 mars – Retour le 11 mai

AMPLEPUIIS 3 – DOMTAC FC 5

GLEIZE 2 – O. BELLEROUCHE 2

Aller le 16 mars – Retour le 18 mai

RC BELIGNY 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2

ENT. HAUTE AZERGUES 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

Aller le 30 mars – Retour le 25 mai

LIERGUES 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3

PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 2

Les feuilles de matchs sont à retourner au Groupement Beaujolais dans les 48 heures suivant les rencontres.

RENCONTRES A REPROGRAMMER POUR CAUSE INTEMPERIES OU AUTRES :

Journée du 2 février :

Poule A : Amplepuis 2 – Beaujolais Football 1

Poule C : Amplepuis 3 – RC Béligny

Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – Beaujolais Football 3



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

Poule H : Pontcharra St Loup 4F – Amplepuis 4

Journée du 9 février

Poule G : Liergues 3 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2

Match entre exempts : FC Reneins Vauxonne 3 – Sud Azergues Foot 3

Journée du 9 mars

Pontcharra St Loup 3 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2

Pour toutes ces rencontres, date butoir le 6 avril. Passé cette date les 2 clubs seront déclarés forfaits et amendés.

INVERSION DE RENCONTRES :

POULE B : la rencontre du 2 février Chazay FC 2 – Sud Azergues Foot 1 a été inversée. Le match retour du 6 avril sera donc Sud Azergues Foot 1 – Chazay FC 2

POULE C : la rencontre du 9 février Amplepuis 3 – Liergues 1 a été inversée. Le match retour du 4 mai aura donc lieu à Amplepuis.

MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE

Journée du 16 mars

poule G : Liergues 3 – Pontcharra St Loup 3 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 30 mars

Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – FCVB5F se jouera à 14 HEURES au stade du collège à St Georges

poule G : Liergues 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 6 avril

Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – Pontcharra St Loup 3 se jouera à 10 HEURES parc Montchervet à St Georges

Journée du 4 mai

Poule B : Entente Haute Azergues 1 – Denicé 1 se jouera à 14 heures au stade de Chambost Allières (au lieu de Lamure)

Poule G : Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Liergues 3 se jouera à 10 HEURES à Odenas

Journée du 11 mai

Poule A : Gleizé 1 – Chazay FC 1 se jouera à 10 HEURES à Gleizé

poule G : Liergues 3 - FC Reneins Vauxonne 3 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

poule H : Gleizé 3 – Pontcharra St Loup 4F se jouera à 10 HEURES à Gleizé

Journée du 18 mai

Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES au parc Montchervet à St Georges

Journée du 25 mai

Poule H : Gleizé 3 - Amplepuis 4 se jouera à 10 HEURES à Gleizé

FCVB : prendre note de la programmation des matchs à domicile ci-dessous :

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON

(à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

samedi 06 avril 2019 - 14H00

VILLEFRANCHE FC FEM 5 - SUD AZERGUES FOOT 2

samedi 18 mai 2019 - 14H00

VILLEFRANCHE FC FEM 5 - U.F.B. JEAN D ARD. F 4

samedi 25 mai 2019 - 14H00

VILLEFRANCHE FC FEM 5 - FC RENEINS VAUXONNE 2

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON

(à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

samedi 16 mars 2019 - 14H00

VILLEFRANCHE FC 4 - F.C. TARARE

samedi 11 mai 2019 - 14H00

VILLEFRANCHE FC 4 - BEAUJOLAIS FOOT

samedi 25 mai 2019 - 14H00

VILLEFRANCHE FC 4 - ST. AMPLEPUSIEN 2



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES : DERNIER RAPPEL AVANT AMENDE

Journée du 2 février : Poule E : Sud Azergues Foot 2 – FCVB 5F

Le 16 février : Poule H : Gleizé 3 – MDA 5

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 - 4^e tour du 23 mars

16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes.

1 équipe qualifiée par poule pour disputer la finale le dimanche 16 juin en matinée.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur le site pour l'épreuve de jonglerie, cette épreuve est obligatoire et toute équipe qui ne l'aura pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc... Début des rencontres à 14 heures.

Licence obligatoire. Matchs à 8 contre 8.

Points attribués : victoire 3 – match nul 1 – défaite 0 – forfait moins 1

Classements : nombre de points – goal average particulier – épreuve de jonglerie – goal average général

Temps de jeu : 1 fois 20 minutes.

Educateurs/Dirigeants : Vérifiez les résultats inscrits sur la feuille de match en fin de rencontre.

Feuille de match et feuilles de jonglerie à faire parvenir au Groupement dans les 48 heures.

Tirage au sort effectué au Groupement ce jeudi 21 février en présence de M. Georges JOUBERT président de l'Elan Sportif de Gleizé

POULE A A VILLEFRANCHE stade Montmartin

FCVB 3 - LIERGUES 1 – FC RENEINS VAUXONNE 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2

POULE B A ANSE

MDA 3 – CHAZAY FC 1 – GLEIZE 1 – FCVB2

POULE C A DOMMARTIN

DOMTAC FC 5 – DOMTAC FC 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – SUD AZERGUES FOOT 2

POULE D A CHESSY

SUD AZERGUES FOOT 1 – CHAZAY FC 2 – MDA 4 – DOMTAC FC 2

PLATEAUX DE PRATIQUE POUR TOUTES LES AUTRES EQUIPES LE 23 MARS.

Présence des équipes à 13 h 15 sur les sites. Rencontres à 14 heures.

Liste des équipes : DOMTAC FC 4 – ENT. HAUTE AZERGUES 1 – FC RENEINS VAUXONNE 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – SUD AZERGUES FOOT 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 3 – ST FORGEUX 1 – MDA 2 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS 1 – FC TARARE 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – AMPLEPUIS 2
LIMAS 1 – FCVB4 – AMPLEPUIS 3 – ENT. HAUTE AZERGUES 2 – DENICE 1- O. BELLEROCHE 2 – AMPLEPUIS 4 – PONT-CHARRA ST LOUP 2 – LIERGUES 2 – GLEIZE 2 – PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 3 – GLEIZE 3 – FC RENEINS VAUXONNE 3 – RC BELIGNY 1 - BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 5 soit 30 équipes.

A LIMAS :

LIMAS 1 – ST FORGEUX 1 – DENICE 1 – FCVB4

A CHAMBOST ALLIERES

ENTENTE HAUTE AZERGUES 2 – O. BELLEROCHE 2 – GLEIZE 2 – AMPLEPUIS 2

A LAMURE

ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – FC TARARE 1

A ODENAS

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 – GLEIZE 3 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 3

A AMPLEPUIS

AMPLEPUIS 3 – PONTCHARRA ST LOUP 2 – SUD AZERGUES FOOT 3 – AMPLEPUIS 4

A PONTCHARRA

PONTCHARRA ST LOUP 3 – MDA 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3 – LIERGUES 3

A BELLEVILLE

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 5 – DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 3 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS

A FLEURIE

BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – RC BELIGNY 1 – LIERGUES 2 – FC RENEINS VAUXONNE 1.



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

FESTIVAL U13 DU 23 MARS : les équipes de AMPLEPUIS 1 – DOMTAC FC 1 et FCVB1 participeront à la finale départementale à St Genis Laval. Tous nos encouragements à ces 3 équipes.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

Tirage au sort des coupes à 11 effectué ce jeudi 7 mars au Groupement en présence de David Basset (président de l'AS Limas), J. J. Giraud (président de FC Lamure Poule), Thomas Rossier et Ludovic Jacquet de FC Lamure Poule.

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U15 (cadrage) à jouer le samedi 30 mars à 15 h 30

O. BELLEROCHÉ 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

ENT. DENICE LIMAS 1 – FCVB2

ENT. PAYS TARARIEN 2 – CHAZAY FC 1

SUD AZERGUES FOOT 2 – AMPLEPUIS 2

Exempts : PONTCHARRA ST LOUP 1 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS – ENT. PAYS TARARIEN 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U17 (quart de finale) à jouer le dimanche 31 mars à 10 heures

PONTCHARRA ST LOUP 1- MDA 1

LIERGUES 2- BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1

ENT. MT BROUILLY VAUXONNE – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1

MDA 2 – AMPLEPUIS 1

RENCONTRES DE COUPE DES VIGNERONS (cadrage) à jouer le dimanche 31 mars à 14 h 30

CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 2 – LIMAS 1 programmée à 12 heures le 31/3

CHAZAY FC 2 – OSB 2

ENT. ODENAS CHARENTAY 3 – SORNINS REUNIS 2

LES SAUVAGES 1 – OUROUX

POUILLY POMMIERS – GLEIZE 2

Exempts : VALSONNE – BEAUJOLAIS FOOT 3 – PONTCHARRA ST LOUP 3

RENCONTRES DE COUPE J. MAGAT (huitième de finale) à jouer le dimanche 31 mars à 14 h 30

DENICE 2 – ST JEAN SPORT

CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 1 – CHAZAY FC 1

ST FORGEUX 2 – FC LAMURE POULE 1

FC LAMURE POULE 2 – FC RENEINS VAUXONNE 1

DOMTAC FC 3 – DENICE 1

USF TARARE 1 – MDA 3

AMPLEPUIS 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1

Pour tout changement effectué via Footclub merci de faire parvenir une copie au Groupement. Prochain tour le 8 MAI.

Nous recherchons un club pouvant nous accueillir pour les finales de coupe du Beaujolais U15 et U17 prévues le samedi après midi 15 juin 2019. Merci de faire parvenir vos propositions au Groupement.